

PRÉFET DE LA LOZÈRE

SECRETARIAT GENERAL

Bureau de la coordination des politiques
et des enquêtes publiques

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE Installations : Centre départemental de traitement et de stockage des déchets de la Lozère

Réunion du Vendredi 15 avril 2016 à 10 heures

a) Etaient présents :

Collège des administrations :

- **Mme Marie-Paule DEMIGUEL**, Secrétaire Générale de la Préfecture,
- **M. Denis PERU**, chef de la subdivision de l'UDI 30/48 – DREAL MRMP,
- **M. Christian MARTIN**, représentant la direction départementale des territoires,

Collège des collectivités territoriales :

- **M. Régis TURC**, maire de Badaroux,
- **M. Didier BRUNEL**, maire du Chastel Nouvel,
- **M. Pierre JOULIA**, conseiller municipal de la commune de Le Born

Collège des riverains :

- **M. Patrick MIQUEL**, président du collectif Mende Nord – RN 88
- **M. Laurent SUAU**, directeur de la fédération départemental de la protection de la pêche et des milieux aquatiques
- **Mme Valérie PROUHA**, représentante de la fédération départemental de la protection de la pêche et des milieux aquatiques
- **M. Claude LHUILLIER**, représentant l'association l'ALEPE

Collège des exploitants :

- **M. Jacques BLANC**, président du SDEE
- **M. Jacky FERRIER**, directeur du SDEE
- **M. Laurent LLINAS**, responsable du service environnement du SDEE

Collège des salariés :

- **M. David MAGNE**, SDEE

Assistaient aussi :

- **Mme Clio MOLINES-CHAPON**, responsable « Qualité et communication » au SDEE
- **M. Christian VIELLEDENT**,
- **Mme Marie-Claire VIOULAC**, Chef du BCPEP à la Préfecture,

b) Etaient excusés :

- la présidente du Conseil départemental
- le délégué départemental par intérim de l'ARS

La secrétaire générale remercie toutes les personnes présentes et propose d'examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour :

- le bilan d'activités 2015 du site, résultats et évolution des tonnages
- les évolutions survenues sur le site depuis la dernière CSS de mai 2016 et les travaux ou aménagements à venir,
- les projets et études en cours et perspectives.

I - Présentation du bilan d'activités

M. Llinas présente le bilan d'exploitation de l'usine de traitement, du centre de stockage et de la station d'épuration ainsi que l'évolution des volumes traités depuis l'année de mise en service des installations. Les données sont reprises dans le diaporama diffusé et distribué en réunion dont une copie est jointe au présent document. Les résultats permettent d'observer que les quantités de déchets valorisées ont encore augmenté grâce à l'effet combiné de plusieurs mesures :

- mesure de sensibilisation des citoyens et des professionnels à la réduction des déchets à la source,
- effort sur le tri des déchets grâce aux équipements de plus en plus performants sur le centre de tri exploité par la société Environnement Massif central.

Cette évolution conduit donc à une baisse des quantités enfouies (17 835 tonnes en 2015 contre 19 125 tonnes en 2014) et par voie de conséquence à l'allongement de la durée d'exploitation du centre de stockage. Ces orientations correspondent à la volonté gouvernementale de valoriser de plus en plus le déchet plutôt que de l'enfouir.

Par ailleurs, s'agissant des résultats des auto-contrôles sur le fonctionnement de la station d'épuration des lixiviats, la DDT demande que les résultats lui soient communiqués comme convenu dans l'arrêté d'autorisation d'exploitation. Le SDEE répond que le bilan sont transmis à la DREAL et à la DDT. Une vérification sera effectuée pour s'assurer de la transmission.

II - Travaux et évolution survenus depuis la dernière réunion de la CSS

En 2015, des travaux visant à optimiser le fonctionnement de l'usine ont été réalisés. Ils ont consisté à modifier la chaîne de tri pour améliorer l'ouverture des sacs plastiques renfermant les déchets et à augmenter les capacités de production de CSR (combustibles solides de récupération).

Il a également été construit un bâtiment de maturation pour augmenter le degré de stabilité de la fraction organique des déchets avant enfouissement, tout en maîtrisant les conditions météorologiques (pluie notamment).

Enfin, au niveau de la station d'épuration, il a été installé un dégrilleur et construit un Lit de séchage planté de roseaux (LSPR) pour améliorer le pré-traitement des matières de vidange, réduire les transports et par voie de conséquence réduire les coûts de traitement.

III – Projets, études en cours et perspectives

Le SDEE a lancé plusieurs études de recherche :

- l'une portant sur un projet de méthanisation : 3 scénariis ont été présentés par le cabinet d'étude missionné.
- l'autre pour un projet de centrale photovoltaïques. D'une surface de 2,5 ha, ce projet couvrirait la zone réhabilitée de l'installation de stockage des déchets non dangereux et produirait l'énergie suffisante pour répondre à la consommation annelle de 2 000 habitants. Il reste à produire l'étude de dangers et l'analyse de risques avant que le SDEE se positionne définitivement sur la suite à donner à ce projet.

- Une autre sur les odeurs ressenties à proximité mais aussi au niveau des villages les plus proches qui a permis de dégager des actions : sur le process de traitement et sur l'exploitation des alvéoles de stockage. Par ailleurs, pour éviter ces problèmes, la volonté est, à terme, de ne plus accepter de boues de station d'épuration sauf en cas de secours. Mais cette disposition ne deviendra effective que lorsque les collectivités qui traitent leurs boues sur le site auront pu mettre en place une solution alternative comme les plans d'épandage.
- Enfin, les démarches pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter qui arrive à échéance en juillet 2018, ont été engagées. L'appel d'offre pour le choix du cabinet d'étude appelé à élaborer le dossier a été lancé. La date butoir des candidatures est le 9 mai 2016. La DREAL signale que pour assurer l'instruction dans les délais, le dépôt du dossier devraient intervenir au plus tard au cours du premier trimestre de 2017. Enfin, il est convenu que la DREAL soit consultée aux différentes phases principales du dossiers pour parvenir à un dossier satisfaisant au moment du dépôt officiel.

-

IV – bilan de la visite de contrôles

M. PERU, inspecteur des installations classées, indique que la dernière visite de contrôle a été réalisée le 18 février dernier et qu'il est ressorti un équipement exploité avec rigueur.

Toutefois, il fait observer que si les portés à connaissance des travaux réalisés en 2015, notamment pour la construction de lits de séchage plantés de roseaux ont bien été déposés auprès du préfet, l'analyse du risque foudre et le suivi trimestriel réalisé conformément à l'article 8-1-4 de l'arrêté préfectoral du 28 mai 2009 n'ont pas encore été transmis. Il est demandé de satisfaire à cette obligation.

Conclusion

Au terme de ces échanges qui ont permis de partager les informations sur le fonctionnement du site et sur son évolution, Mme la secrétaire générale clôt la réunion en remerciant le rapporteur pour son exposé très précis et intéressant ainsi que tous les participants de leur présence et de leur intervention.

-

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale



Marie-Paule DEMIGUEL

